



**243, rue Principale
Sainte-Élizabeth-de-Warwick, QC, J0A 1M0**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Date des séances du Conseil municipal de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, « [...] Le conseil établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour cette année en fixant le jour et l'heure du début de chacune. ».

Conformément à l'article 148.0.1. du Code municipal du Québec, «Le greffier-trésorier donne un avis public du contenu du calendrier. »;

Considérant la résolution 23-10-2620 - Confirmation des dates de séances du Conseil en 2024 adoptée le 2 octobre 2023;

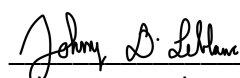
Il a été statué :

- A. Que les séances ordinaires du Conseil en 2024 seront tenues aux dates suivantes :
 - Le mardi 16 janvier
 - Le mardi 6 février
 - Le mardi 5 mars
 - Le mardi 2 avril
 - Le mardi 7 mai
 - Le mardi 4 juin
 - Le mardi 2 juillet
 - Le mardi 6 août
 - Le mardi 3 septembre
 - Le mardi 1er octobre
 - Le mardi 5 novembre
 - Le mardi 3 décembre

- B. Que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget aura lieu le mardi 3 décembre 2024;

- C. Que les séances se tiendront, à moins d'avis contraire, à la salle municipale, au 243, rue Principale, Sainte-Élizabeth-de-Warwick ou au lieu de substitution, soit le 228 rue Principale, Sainte-Élizabeth-de-Warwick, selon l'avancement des travaux d'agrandissement;

DONNÉ À Sainte-Élizabeth-de-Warwick ce 4^e jour d'octobre 2023.



Johnny Desrochers Leblanc

Directeur général et greffier-trésorier